L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 6 FEVRIER 1892.

En cour d'assises :

Le président interroge un individu accusé d'assassinat et de vol.

—Quand votre victime fut morte, vous lui avez pris son argent et un montre en or !

L'accusé.—Malheur ! un *bogue en plâtre !*

Le président.—Vous dites ?

—Je dis un *bogue en plâtre*.

Un des jurés, familiarisé avec l'argot des voleurs, croit se rendre utile en interrompant :

—Monsieur le président, *bogue en plâtre* veut dire : montre en argent.

L'accusé, *radieux*.—Il faut croire, dans le jury ! quelle veine ! Comment que tu vas !

L'esprit d'autrefois.

Ne laissons pas tomber dans l'oubli la jolie anecdote suivante.

On jugeait une affaire fort scabreuse aux assises d'une ville de province. Ne voulant pas déclarer le huis clos, le président s'adressa au public, parsemé d'un grand nombre de dames élégantes :

—Vu les détails immoraux qu'exposeront les témoins, j'engage toutes les femmes honnêtes à se retirer.

Pas un mouvement. Pas le public féminin, caché derrière l'éventail, resta coi....

Alors le président :

—Maintenant que toutes les femmes *honnêtes* ont quitté la salle, huissier, faites sortir les *autres* !

Petites rigolades :

Le chien devient l'ami de l'homme comme la farine devient la mie de pain.

On croit que ce n'est rien de prendre un apéritif, c'est, tout simplement l'amer à boire.

Simple question :

—Vous qui la connaissez dans les coins, savez-vous pourquoi, quand il revient de la forêt, un bûcheron est apte à retourner la ménade ?

—....!

—Inutile de vous creuser la cervelle avec le vilbrequin de la patience, c'est parce qu'il est *courert de bois*.

Un dans un feuilleton dont la scène se passe à Venise :

"La princesse parut. Pour dépiter la jalouse du prince, elle avait soin de changer, tous les jours, de ratelier."

De batelier, donc ! d'autre princesse, quelle cruelle coquille !

On sait que le daltonisme est une maladie de la vue, qui fait prendre une couleur pour une autre—le vert pour le rouge, notamment.

D'où le comble de l'irresponsabilité :

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 5 FEVRIER—CLASSE No 130
Tirage de 4 heures P. M.

46	2	59	42	57	53	21	13	22	67	51

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature ce 5 Février 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les banques.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a franchire a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire écrasant.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les petits tirages à numéros simples ont lieu tous les autres six mois de l'année, et ont tous lieu au public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Remarquable depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés mieux qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous résidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons la face-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payent tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
A
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 9 FEVRIER 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	200,	50,000
330 Lots de	100,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$300,	30,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,024,800

PRIX DU BILLET.
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'expédition, les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mais à vouvre les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les lists de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu les Compagnies d'Express pour hors-la-loi.

Les autorités postales nous ont informés que nous n'avons rien à craindre, nous contenant à livrer toutes lettres OBDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui ferait pas parvenir les lettres ENRECISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en membre vente, par Express, aux frais ancune.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opérations leur en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu continuera au dit ordre et à la date désirée de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie continue ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes frauduleux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs représentent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et ne pas hésiter en indiquer, et se rappeler que LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE est peu d'heures. NE PAS LA CONFONDRE avec les autres.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vins de la Californie et d'Espèces, etc.

J. C. Amelung vs Parrington et Carmichell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,879.—En vertu d'un ordre de vente émis le 26 janvier 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue Carondelet, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix-neuf certaine lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St-C'aude, Kentucky et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf, de l'îlet No 248, bornés et mesurés il est décrit plus haut, sur un plan lithographié fait par Lucien H. Pilié, voyer, en date du 10 novembre 1874, annexé à l'acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Jules Quantin, passé devant l'étude de feu William Joseph Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 1er mai 1875. Lesquels dits lots mesurent, au pied administratif, ainsi qu'il est plus fait de Louis H. Pilié, comme suit : le lot numéro un forme l'encoignure des rues Kemparts et Kentucky et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Kemparts sur une profondeur entre lignes parallèles sur la rue Kentucky de cent trente-deux pieds. Les deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Kemparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente deux pieds. Le lot numéro six mesure vingt pieds de face à la rue Kemparts sur cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt quatre pieds de face à la rue Kemparts sur une profondeur de cent trente deux pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne mitoyenne du numéro six et cent quatre-vingt dix-huit pieds deux pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Mathilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue St Claude; vingt-six pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne du côté vers la rue Mathilda et cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure trente-et-un pieds de face à la rue St Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces sept lignes. Les lots numéros dix à quatorze inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face sur la rue St-Claude, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-deux pieds. Le lot numéro quatorze forme l'encoignure des rues St-Claude et Kentucky. Les lots numéros quinze à dix neuf inclusivement mesurent chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le tout faisant un ensemble de dix-neuf lots de terre ayant chacun vingt six pouces de face à la rue Kentucky, sur une profondeur de cent trente-deux pieds, et trois cent quatre vingt-seize pieds de profondeur sur la ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Mathilda.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 mars 1 5

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvilliane.
8 Carondelet et Hôtel-Dieu.
9 Prytanée et Nuvilliane.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste E. A. L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kaliez.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Rampart et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Rampart et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
112 Laharpe et White.
113 Remparts et Espagne.
114 Poste et Urquhart.
115 Mandeville et Claiborne.
116 St Antoine et Claiborne.
213 Prytanée et Levée.
214 Marché Washington.
215 Louisa et Remparts.
212 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
213 Dauphine et Indépendance.
14 Station des cars, Polygone.
15 Casernes des Etats Unis.
[illegible]

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,764—Division R.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1886, par un acte pardevant Ernest Cossin, notaire public, en cette ville, acheté de P. G. Schreiber, Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Millaes, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Torney, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Edgar Schreiber, la propriété décrite ci après.

Laquelle vente fut ensuite ratifiée à l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1890 par N. J. Hoey, encanteur de cette ville, suivant un vol d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nouvelle-Orléans, en partage, le 22 avril 1890 et signé le 2 mai 18-0, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle et autres, No 2,118 du Dossier de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en nullité et autres, en sus des actions 2,370, 2,371, 2,372 et 2,372 du 1 Acte 1890 approuvé le 16 mars 1870 et son commandement tendant à ce, pour les évision des statuts d'un caractère général.

Ensuite, attendu qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées de faire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faite en toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et ainsi dans le temps et le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité ou irrégularité dans les trente jours à partir de la date que cette Monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comprant

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le vieux plan du dit 269. actuellement désigné par le numéro 269. sur le nouveau plan de R. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Tchoupitoulas et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Cinq et Douze, d'après un plan de Pasquetie Chapuis, daté 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden ex-notaire en cette ville; les dits lots sont tenus chacun de trente pieds de front sur trente deux pieds de face à la rue Constance et mesurent chaque trente-deux pieds de face à la rue Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
(Signé) FERD D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.
Une copie exacte ; bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
Une copie exacte.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Jacob Von Hoven vs Elizabeth Von Hoven, femme d'Albert Barlow et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,375.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert Barlow institué héritier de sa femme décédée, Elizabeth Von Hoven, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 73 et 74 rue Carondelet, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de cette ville dans l'îlet No soixante trente, bornée par l'avenue Hampson, et aux lignes parallèles de la rue Washington. Burdette et Claiborne et mesurant cent quarante pieds de face à l'avenue St Charles sur cent quarante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles à la ligne de la rue de l'avenue St Charles et de la rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 M

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frédérick Lang vs Mme Eva Mattner, femme de L. H. Buttner, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,598—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 73 et 74 rue Carondelet, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la première District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilège et dépendances, situés dans la Neuvième District de cette ville, dans la rue Constance (anciennement Live Oak) entre les rues Constance Peniston et désignés comme lots Nos onze et douze de l'îlet No neuf sur un plan du dit Faubourg St-Joseph, dressé par Pierre Pelletier, l'aîné, de James Graham, agent notaire en cette ville, lesquels lots ont chacun trente pieds de front sur trente deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No onze forme le coin des rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur une profondeur de cent quarante quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 jan—26 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Mme Marie Gomille Prats et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,340—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre en morceau de terrain, située dans le premier district de cette ville, carré compris entre les rues Julie, Cypress, Howard et Liberté et ayant les dimensions suivantes, savoir : neuf vingt-cinq pieds de façade à la dite rue Liberté, cent quatorze pieds plus ou moins de profondeur et de face sur la rue Cypress, cent soixante dix neuf pieds plus ou moins, de profondeur s'étendant de la rue Cypress vers la rue Howard et cent soixante-treize pieds quatre pouces plus ou moins, sur la ligne inférieure s'étendant de la rue Cypress vers la rue Julie. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et les droits, passages, privilèges et dépendances y appartenant, la propriété étant sise et située comme Fabrique de Sucre, suivant le numéro d'ordre 101 actions du fonds capital de la Banque Citoyens de la Louisiane, en nantissement et attachées à la dite propriété.

2° Un certain terrain, situé dans la Second District, carré compris entre les rues Dauphine, Dumaine et Levée, main-et-Demi Doctar, désigné par le No 1 de la ligne de C. De Armas voyer, le 19 janvier 1852, et figurant sur le plan de Antoine Dorlocourt, notaire public, en date du 19 décembre 1852, et ainsi que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en nullité et autres, en sus des actions 2,370, 2,371, 2,372 et 2,372 du 1 Acte 1890 approuvé le 16 mars 1870 et son commandement tendant à ce, pour les évision des statuts d'un caractère général.

Ensuite, attendu qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées de faire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faite en toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et ainsi dans le temps et le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité ou irrégularité dans les trente jours à partir de la date que cette Monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comprant

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le vieux plan du dit 269. actuellement désigné par le numéro 269. sur le nouveau plan de R. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Tchoupitoulas et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Cinq et Douze, d'après un plan de Pasquetie Chapuis, daté 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden ex-notaire en cette ville; les dits lots sont tenus chacun de trente pieds de front sur trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
(Signé) FERD D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.
Une copie exacte ; bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
Une copie exacte.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
21 sept.—

NOUVELLES-ORLEANS, LES, 12 Décembre 1891.

AVIS est ici donné que l'ai été nommé par le Cour Civile de District Division E, paroisse d'Orléans curateur des biens de THOS. W. ROTHICK, interdit.

Tout ce qui est dû à ce dernier me doit être payé ; de même ceux qui ont des réclamations contre lui doivent approvisées doivent en être présentées pour être payées.

On me trouvera au No 110 de la rue Gravier, au premier étage, tous les jours, de 9 heures à 11 A. M. et de 3 à 5 P. M.

CHAS. W. DROWN.
16 déc—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations franco-parlantes de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : 99 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,732.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue Carondelet, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No soixante trente, bornée par l'avenue Hampson, et aux lignes parallèles de la rue Washington. Burdette et Claiborne et mesurant cent quarante pieds de face à l'avenue St Charles sur cent quarante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles à la ligne de la rue de l'avenue St Charles et de la rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 M

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Rémunératrice,
NOS 289 ET 291 RUE CONTI,
Près Carondelet.
Dans l'affaire d'Alexander Dock et ale. vs. François Charles Dock et als.

No 34,358—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 20 février 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique au comptant, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, le propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Neuvième District de cette ville, et désignés comme lots Nos onze et douze de l'îlet No neuf sur un plan du dit Faubourg St-Joseph, dressé par Pierre Pelletier, l'aîné, de James Graham, agent notaire en cette ville, lesquels lots ont chacun trente pieds de front sur trente deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No onze forme le coin des rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur une profondeur de cent quarante quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 jan—26 fév 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Succession de J. J. L. Abat.

No 34,288—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division E, conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la succession de J. J. L. Abat, dans l'affaire intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No soixante trente, bornée par l'avenue Hampson et aux lignes parallèles de la rue Washington, Burdette et Claiborne et mesurant cent quarante pieds de face à l'avenue St Charles sur cent quarante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles à la ligne de la rue de l'avenue St Charles et de la rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 M

ANNONCE JUDICIAIRE.

Burke & Thompson vs. John Shay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 34,732—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue Carondelet, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No soixante trente, bornée par l'avenue Hampson, et aux lignes parallèles de la rue Washington. Burdette et Claiborne et mesurant cent quarante pieds de face à l'avenue St Charles sur cent quarante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles à la ligne de la rue de l'avenue St Charles et de la rue Washington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 M

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frédérick Lang vs Mme Eva Mattner, femme de L. H. Buttner, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,598—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 73 et 74 rue Carondelet, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la première District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits voies, privilège et dépendances, situés dans la Neuvième District de cette ville, dans la rue Constance (anciennement Live Oak) entre les rues Constance Peniston et désignés comme lots Nos onze et douze de l'îlet No neuf sur un plan du dit Faubourg St-Joseph, dressé par Pierre Pelletier, l'aîné, de James Graham, agent notaire en cette ville, lesquels lots ont chacun trente pieds de front sur trente deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No onze forme le coin des rues Constance (anciennement Live Oak) et Peniston et mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Constance (anciennement Live Oak) sur une profondeur de cent quarante quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 jan—26 fév 2 9 16 23 M

ANNONCE JUDICIAIRE.

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS;
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
NO 8 RUE TCHOUPITOULAS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC.

Attention teneurs de buvette et vendeurs de liqueurs.

UNE RARE CHANCE!!!

Vins, liqueurs, cigares, installations de buvette, meubles et baux de propriétés commerciales de choix.

Dans l'affaire de C. F. Carnthers vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B, No 34,449.

PAR ONORATO & STUART, encanteurs—58 rue Camp—LUNDI, 15 février 1892, à 11 heures A. M., au local No 152 rue Camp et 27 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, Division E, daté et signé le 1er février 1892, la propriété ci-après décrite, savoir :

Premièrement.—Le Bail et sous-bail du No 51 rue Carondelet de 1er octobre 1890 au 30 septembre 1893 de Mme E. Rand à C. F. Carnthers, à raison de $216.67 par mois, avec bons sous sous locataires se montant à $162.00 par mois jusqu'au 1er octobre 1892, avec privilège de renouvellement. L'acquéreur sera subrogé à tous les droits de C. F. Carnthers (insolvable) comme locataire de Mme Rand assumera en outre le loyer au taux de $216.67 par mois et après le jour de l'adjudication et sera tous les droits de C. F. Carnthers, comme locataire principal envers les sous locataires jusqu'au 30 septembre 1892.

Second document.—Les baux du local Nos 25 et 27 rue Carondelet, du Merrie Building and Land Improvement Association, limité, à C. F. Carnthers à partir du 1er octobre 1891 au 30 septembre 1892, avec privilège de renouvellement pour un an, à moins que la bâtisse ne soit abattue